

MAIRIE

DE

SUCCIEU

ISERE

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42

Fax 04 74 92 07 16

mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2017

Etaient présents : **BARRAL** Baptiste - **BARRAL-JOANNES** Anne-Laure
BOUILLOT Didier - **DOUILLET** Alain - **DUPERRET** Christophe - **FIHMAN**
Cécile - **PAQUIER** Corinne - **PERRICHON** Marie-Madeleine - **VEYET**
Richard - **VIAL** Guillaume

EXCUSES: **GAGET** Patrick (pouvoir à Didier BOUILLOT) - **GALLOIS** Brigitte
(pouvoir à Marie-Madeleine PERRICHON) - **SORLIN** Julia (POUVOIR à
Corinne PAQUIER)

ABSENT : **CLOT** Bernard

SECRETAIRE DE SEANCE : **PERRICHON** Marie-Madeleine

Le compte rendu du conseil municipal du 26 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

1 - DESIGNATION DE DELEGUES :

a) Dans les organismes intercommunaux

Pour remplacer Guylène PREYNAT, suite à sa démission, de nouveaux délégués sont désignés :

✓ Au Syndicat Mixte Nord Dauphiné : Christophe DUPERRET représentant suppléant jusqu'alors devient titulaire et Guillaume VIAL est nommé suppléant.

Le conseil municipal vote : 11 pour 2 abstentions

✓ A la commission Finance de la CAPI : Corinne PAQUIER est désignée suppléante,
13 votes pour.

b) Dans les commissions municipales.

✓ A la commission Culture, communication, et vie associative de la commune :
Bernard CLOT rejoint les cinq conseillers déjà en place. Adopté à l'unanimité par le conseil.

✓ La commission Finances et voiries étant composée de huit conseillers à ce jour, le conseil municipal décide de ne pas rajouter de nouveau membre. 13 votes pour.

Il est rappelé que toutes les commissions sont ouvertes à tous les conseillers en place.

c) Dans la nouvelle commission de la CAPI.

Une nouvelle commission permanente voit le jour à la CAPI, sur le thème de la
« Construction Durable » :

La Capi s'affiche comme un territoire dédié à la construction durable. Elle s'appuie pour cela sur un pan de son économie, des centres d'enseignement et de recherche et entend

concrétiser ce label par une action sur son territoire. La mise en place de « Ma Réno » (dispositif de conseil à destination des particuliers) en est l'une des traductions.

De façon institutionnelle, cette 14^e commission permanente traduit la volonté de créer un lien avec les conseils municipaux sur la question de la construction durable.

Il convient donc de désigner un titulaire et un suppléant à cette nouvelle commission.

✓ La titulaire sera Julia SORLIN et le suppléant Richard VEYET. Vote à l'unanimité.

3 - CONVENTIONS AVEC LA CAPI :

Convention d'Archivage :

Il est proposé une convention d'adhésion au service commun « archive ». Il s'agit d'un service qui apportera ses compétences à la CAPI ainsi qu'aux communes adhérentes. Le coût sera réparti au prorata de l'usage de ce service.

Le besoin de la commune a été arrêté à un jour tous les deux ans, pour un montant de 228^{€TTC}.

Les types des services rendus dans cette mission sont :

- ✓ Le maintien de la prestation d'archivage actuelle, comprenant la collecte, le tri, le classement et l'élimination des archives papier et numériques.
- ✓ La mise en place de marchés publics
- ✓ La valorisation patrimoniale (conseil sur des expositions, publications, etc.)
- ✓ Une politique de gestion et de conservation des documents numériques à l'échelle du territoire, en lien avec la Direction des Services Informatiques.
- ✓ La formation de la secrétaire de mairie

Si besoin, nous pourrions faire appel également à une assistance pour :

- ✓ Des conseils liés par exemple au déménagement de la mairie
- ✓ Les règles de nommages des fichiers
- ✓ Une formation plus approfondie du personnel

Le conseil délibère. 9 pour 2 contre 2 abstentions. La délibération est adoptée.

Convention Système Information Géographique « SIG » :

Le SIG est un logiciel capable de présenter et d'organiser des données alphanumériques spatialement référencées. La CAPI s'est chargée de compiler toutes les données numériques de son territoire. Les applications concernées sont: le cadastre, le PLU, les réseaux ainsi que toutes les autres thématiques relevant des missions de la Communauté d'Agglomération.

La convention permet de mettre à disposition des communes de la CAPI cette application à titre gratuit.

Ce logiciel pourrait nous rendre service, plus particulièrement, pour les informations concernant l'urbanisation de Succieu.

La délibération d'autorisation de signature de la convention est soumise au vote. 12 pour 1 abstention.

5 - ELECTIONS 2017 :

Le conseil a programmé les tours de garde pour la tenue du bureau de vote des élections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017 ainsi que les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

6 - QUESTIONS DIVERSES :

✓ Nous avons déjà reçu en mairie une candidature pour les « Jobs d'été ». Pour candidater il faut avoir entre 16 et 17 ans et habiter la commune. A ce jour le conseil municipal n'a pas encore délibéré sur ces emplois.

➤ Le 24 juin 2017 est prévue la fête de la musique. Nous commençons à avoir des contacts :

- Un groupe d'élèves du Conservatoire Hector Berlioz, qui propose un répertoire de musique d'Europe Centrale
- La Batucada du conservatoire Hector Berlioz, déjà présente lors des deux dernières fêtes de la musique.

Nous sommes preneurs de toutes vos idées. Si vous jouez de la musique, vous avez des musiciens amateurs dans vos connaissances N'hésitez pas à contacter la mairie ou Didier Bouillot. Toutes vos propositions sont les bienvenues.

➤ L'abribus au stade sera posé après le 1 mars 2017.

➤ Nous avons repris contact avec le boulanger pour avancer sur le projet de distributeur à pain à Succieu. Actuellement il n'a plus d'appareil de disponible à installer.

Le prochain conseil municipal se réunira le jeudi 9 mars à 20H30.

COMMUNIQUE MAIRIE

Journée défense et citoyenneté (JDC) :

Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16^e et 25^e anniversaire. Elle permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'Etat (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez présenter votre certificat de participation à la JDC ou votre certificat d'exemption. Si vous attendez de recevoir votre convocation à la JDC, vous pouvez justifier de votre situation au moyen d'une attestation provisoire. Pour prouver la régularité de votre situation en matière de recensement, vous devez avoir l'attestation remise par la mairie au moment de votre recensement

Les filles et garçons nés en entre février 2001 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille.

VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	5/03/2017	Vente de diots Match ASSTF/PONT DE CHERY	Dominique PAGES ☎06 72 81 00 30
SOU DES ECOLES	18/03/2017	Carnaval Salle des fêtes	Stéphanie MAIGNE ☎06 64 39 59 64
SPORT NATURE SUCCIEU	Voir calendrier sur site	Sorties Vélos, VTT et marche nordique www.sportnaturesuccieu.fr	Stéphane BOVAGNE ☎ 06 50 42 88 95

CHEZ NOS VOISINS DU VAL D'AGNY

Nivolas-Vermelle

- Jusqu'au 4 mars : Exposition des élèves d'Isabelle GROUSSOL - Bibliothèque
- 4 et 6 mars : Exposition annuelle de l'ALEP - salle des fêtes
- 18 mars : Soirée théâtre - Après la pluie - Cie Les Rataffias

Meyrié

- 25 mars : Journée « Café-fil » - couture et tricot en commun - de 10h00 à 12h00 - Médiathèque
- 4 mars au 4 avril : Exposition de peintures - Pascal DENDLEUX - Médiathèque